



Fournisseurs

ENTREPRISE

Filière CRC®

Chiffre d'Affaires (2017) :
566 K€

Effectif (2017) : 2

Pays (siège social) :
France

Site internet :
www.lebledenoscampagnes.fr

Contact : Marc BONNET –
m.bonnet@giecrc.com



La Filière CRC®, l'excellence d'une filière céréalière française

CONTEXTE

Les États généraux de l'Alimentation ont cherché à miser sur l'intelligence collective pour proposer une alimentation saine, sûre et durable, qui réponde aux enjeux de notre temps. Des enjeux environnementaux, sociaux et économiques, rappelés par le récent rapport du GIEC qui évoque notamment les centaines de millions de personnes dont la vie pourrait être fortement impactée d'ici 2050, à 0,5°C près.

A son échelle, la filière CRC® (Culture Raisonnée Contrôlée®) tente également de répondre à ces enjeux depuis le début des années 2000. Son objectif ? Produire des céréales saines et de qualité dans le respect de l'Homme et de la Nature.

OBJECTIF(S)

Contribuer à l'amélioration du système alimentaire français :

- Produire des céréales plus saines et plus respectueuses de l'environnement
- Garantir cette qualité de la production à la distribution
- Soutenir les agriculteurs français et tous les acteurs de la filière
- Structurer une filière et permettre une véritable collaboration entre ses membres



DÉMARCHE

Pensée dès son origine par les agriculteurs, la Filière CRC® garantit des céréales de haute qualité, 100% françaises et plus rémunératrices pour leurs producteurs.

La production des céréales repose sur un cahier des charges et bénéficie d'une Certification de Conformité Produit, validée par le Ministère de l'Agriculture. Cette démarche est contrôlée et certifiée par un organisme indépendant. La production répond donc à des obligations de moyens et de résultats.



DÉMARCHE (SUITE)

Depuis 2000, une filière s'est structurée autour de cette démarche : 2200 agriculteurs, 32 coopératives et négoce, 43 moulins, 16 industriels, 8 distributeurs et plus de 5000 artisans boulangers se sont regroupés, à travers toute la France, autour d'engagements responsables pour apporter aux consommateurs plus de sécurité et de qualité.

La transformation des céréales répond à un autre cahier des charges pour garantir la continuité de la qualité, de l'agriculteur au consommateur.

Cette structuration en filière assure aujourd'hui à la démarche CRC® une représentation très large sur le plan national, et confère à ses actions un impact croissant. Ainsi, une démarche RSE a-t-elle été lancée au sein même du groupement pour répondre aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques de manière collective.

Ce regroupement permet également d'assurer une rémunération plus juste de tous les acteurs de la filière. Une prime d'environ 20€ la tonne est assurée aux organismes stockeurs, et est ensuite valorisée dans le reste de la filière.

Plusieurs grandes marques agroalimentaires françaises ont déjà choisi la filière CRC® : par exemple les biscuits *St Michel*, les produits *Terre & Saveurs* du Groupe CASINO, les biscuits *Gerblé* du groupe NUTRITION & SANTE, et la Bagatelle®, la seule baguette Label Rouge en France. 75% des farines Label Rouge sont par ailleurs produites à partir de blés issus de la filière CRC®.

Aujourd'hui, cette filière représente 10% des blés français destinés à la meunerie française.

FACTEUR(S) CLÉS DU SUCCÈS

- Une démarche pragmatique, issue du terrain et pensée par des agriculteurs
- Une Certification de Conformité Produit sur les blés, validée par le Ministère de l'Agriculture
- Une démarche structurée en filière

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE	BÉNÉFICES POUR LA FILIERE
<p>Contribution à la performance des adhérents:</p> <ul style="list-style-type: none">• Prime pour les agriculteurs• Réponses aux attentes consommateurs• Garanties sanitaires sur la matière première d'origine céréalière• Socle pour leur démarche RSE	<p>Amélioration continue de la filière blé française, en apportant des garanties de moyens et de résultats à différents niveaux, des céréales au produit fini :</p> <ul style="list-style-type: none">• exigence sanitaire ;• bonnes pratiques agricoles ;• partage de la valeur dans la filière.